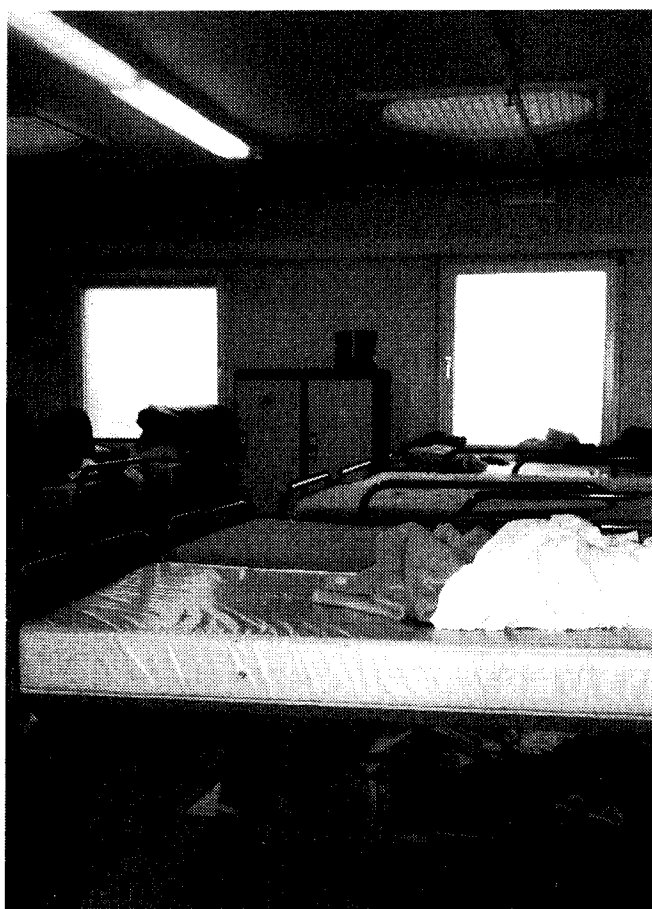


Foto: Caritas Accueil et Solidarité



Les 'Resohaiser'

Intégration de personnes sans logis

Les maisons de resocialisation, gérées par Caritas Accueil et Solidarité asbl, offrent, dans un groupe de vie de quatre à six personnes, hébergement et accompagnement social à des adultes, hommes et femmes seuls, âgés de 18 à 45 ans.

La principale condition d'admission réside dans le travail, la formation, l'occupation, la mise au travail. Les *Resohaiser* se sont fixées comme objectif l'intégration ou la réintégration sociale des personnes sans logis. L'absence de logement, provenant ou étant accompagnée de problèmes multiples - tels que pauvreté, surendettement, dépendance, maladies physiques et psychiques, isolement familial, tous ces phénomènes dont cause et effet sont imbriqués, notre prise en charge globale vise à élaborer, avec les personnes concernées, des solutions individuelles. L'encadrement, accompagné de conditions de vie régulière, est destiné à favoriser la réinsertion professionnelle et sociale des personnes sans-logis.

Le service des *Resohaiser* est garanti par 5 agents éducatifs de formation éducateur, éducateur gradué, pédagogue, infirmier psychiatrique et éducateur-instructeur.

L'organisation-mère est la Confédération CARITAS, le Ministère-tutelle est le Ministère de la Famille.

Le projet

Comme un des problèmes majeurs de notre clientèle après la phase de stabilisation dans nos structures est celui de trouver un logement adéquat à un prix adapté au revenu (la plupart de nos clients sont ou bien bénéficiaires RMG ou ne gagnent que le revenu social minimum), Caritas Accueil et Solidarité décidait en '96 de mettre au point un projet nommé «logements autonomes» visant de louer des studios, appartements etc... en tant que asbl (garantissant ainsi une certaine sérieux surtout en ce qui concerne le paiement du loyer).

Le client

Monsieur N. est âgé de 46 ans, de nationalité luxembourgeoise, célibataire, ayant passé plus de 20 ans de sa vie au sud du pays. En 1980, N. était condamné à une peine d'emprisonnement de 13 ans pour homicide involontaire, il purge sa peine au Centre Pénitentiaire de Luxembourg jusqu'au der-

nier jour (douze ans de sa peine en isolation par sa propre volonté). Après sa libération en 1993, il passe la plupart de son temps à l'Hôpital Neuropsychiatrique de l'Etat, ses sorties de l'HNP s'avèrent plutôt courtes, chaque sortie se termine par un réinternement en psychiatrie.

Depuis 30 ans, N. est considéré par les médecins traitants comme éthylique chronique. Depuis sa sortie de prison, N. a commencé à consommer de l'héroïne, surtout aux moments où l'effet de l'alcool s'avère insuffisant à résoudre ses angoisses et ses difficultés.

Début 1995, le service social de l'HNP signale N. en tant que demandeur pour un logement au sein des maisons Reso. Au premier entretien N. demande également une gestion de ses finances par une tutelle RMG. Un membre de l'équipe Reso est nommé gestionnaire de la tutelle en mars 95. Entretemps N. a aménagé dans un studio se situant à D. par le biais d'un contrat du projet logements autonomes.

La situation actuelle

Depuis que N. habite le studio à D., nous l'avons retrouvé à trois reprises dans un état d'intoxication aiguë (alcool et drogues) dans son logement, situation qui jusqu'à présent se terminait par un internement en psychiatrie. Des essais d'orientation vers une cure de désintoxication et éventuellement une thérapie étaient jusqu'à l'heure actuelle peu fructueux.

On peut dire que les interventions du travailleur social se situent pour ce client aux niveaux suivants:

- essai de motivation pour une thérapie de moyenne ou longue durée, la simple cure de désintoxication ne peut être que vouée à l'échec vu la multitude de problèmes;

- sauvegarde du logement existant même pendant les périodes d'hospitalisation et d'internement, le logement est

considéré comme un des points d'ancrage de la personne et peut être utilisé en tant que facteur de stabilisation;

- accepter la «normalité» de la personne qui devient anormale par rapport à la société, c.-à-d. accepter son rythme et son choix de style de vie tout en lui accordant des aides particulières lui permettant d'améliorer sa qualité de vie, ceci surtout au niveau de la santé psychique et physique.

Mais avant tout, avant d'intervenir au niveau administratif et/ou pédagogique, c'est le rétablissement de la dignité humaine du concerné qui importe et qui sera par après un des paramètres importants de la qualité du travail social.

Raoul Schaaf

*Pour l'équipe des maisons de
resocialisation*

**Il faut accepter la
«normalité» de la
personne qui devient
anormale
par rapport à la
société,
c.-à-d. accepter son
rythme et son choix de
style de vie tout en lui
accordant des aides
particulières lui
permettant d'améliorer
sa qualité de vie.**

Le social peut se concrétiser dans votre jardin!

co-labor est une entreprise d'aménagement et d'entretien des jardins et espaces verts avec des compétences et un savoir faire confirmés par près de 15 années d'expériences.

Mais co-labor est aussi une initiative qui a pour objectif de permettre la réinsertion socio-professionnelle des personnes victimes de l'exclusion qui éprouvent de grandes difficultés à trouver un travail. Ainsi plus de 20 personnes, soit un tiers de notre personnel, bénéficient d'une guidance socio-éducative de mise au travail, et grâce à cet emploi peuvent reconstruire leur avenir.

En faisant appel à nos services vous avez la garantie d'un travail soigné correspondant à vos attentes pour un prix correct et d'une démarche axée non sur le profit mais sur le social. Avec co-labor, vous devenez un vrai partenaire.



Zesummen fir de Mensch a fir d'Natur

Pour plus d'information:
co-labor société coopérative
105, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg
Tel. 447883

co-labor: aménagements et entretiens de jardins et de l'environnement, constructions extérieures, accessoires en bois, soins des arbres, tailles et abattages difficiles, études et conseils écologiques, pépinière